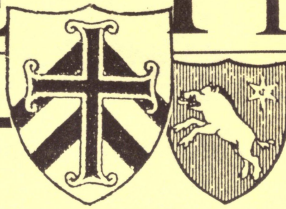


# GAZETTE de FETIGNY

---

## et de MENIERES



Numéro 5 - 28 février 1992 1 Fr

## SOMMAIRE

ASSEMBLEE  
DES DAMES  
DE MENIERES  
page 4

L'ARLEQUIN  
JOUE MOLIERE  
page 8-9

FOOT :  
1ère VICTOIRE  
POUR LA "UNE"  
page 8

ON PREPARE  
LES CECILIENNES  
page 10

FETIGNY :  
ASSEMBLEE  
DES PECHEURS  
page 11

GAZETTE de FETIGNY  
et MENIERES

Rédaction, publicité  
et abonnements :

Gazette de Fétigny et Mènières  
M. Francis Granget  
1532 Fétigny

tél 037 / 61 44 93

Rédaction de  
Mènières :

Gazette de Fétigny et Mènières  
M. Joël Robert  
1533 mènières

tél 037 / 64 21 84

Numéro 5 Abonnement annuel : 20.-

## Mènières en émoi **Le Syndic démissionne !**



La nouvelle est tombée la semaine dernière et a fait grand bruit dans le village. Pierre Rey, notre syndic, démissionne de ses fonctions à partir du 15 mars pour des raisons de santé. Après 10 ans de bons et loyaux services au sein du Conseil ( dont 6 en tant que syndic), Pierre Rey quitte avec regret l'exécutif communal. La Gazette a profité de l'occasion pour le rencontrer et parler de la vie politique du village....

Pages 2 et 3



## Le Gâteau de la Reine Berthe

Découvrez toute l'histoire de cette pâtisserie, née de la passion d'un artisan fétignois pour cette souveraine qui régna, il y a plus de mille ans

Pages 6 et 7



## Démission du Syndic

Cette nouvelle ne laisse à vrai dire personne indifférent. Pierre Rey était en effet une figure marquante de Ménières, puisqu'il oeuvre pour la communauté depuis 26 ans maintenant. Agé de 52 ans, il fut membre durant 14 ans du Conseil de Paroisse, dont plusieurs années comme Président. Lorsqu'il entra au Conseil communal, dirigé alors par Gérard Marguet, il savait qu'il deviendrait un jour syndic de la commune. Ce fut chose faite lors des votations de 1984. L'an dernier, aucun candidat ne s'étant présenté, la totalité du Conseil fut reconduite dans ses fonctions et Pierre continua donc logiquement comme syndic. Mais la maladie eut raison de cet homme qui au cours des 10 ans de son ministère ne ménagea pas ses peines pour le bien de la communauté. Il est donc tout naturellement bien placé pour nous parler du village, de son évolution et de ses problèmes. Un entretien passionnant...

**En dix ans de présence au sein du Conseil communal, quels sont les faits qui marquèrent votre période ?**

Tout d'abord, il faut préciser que je n'agis jamais seul. Nous formons une équipe soudée et les décisions se prennent lors de la séance du lundi soir. En fait, en 10 ans, Ménières évolua passablement et de nombreux investissements furent consentis pour répondre aux nouveaux désirs des citoyens. Au début des années 80, nous partions sur de nouvelles bases et nous dûmes dresser rapidement notre plan de bataille et indiquer nos priorités. Il faut savoir qu'il est nécessaire de prévoir des échéances à long terme et qu'il ne faut pas précipiter les choses. Le remaniement parcellaire avec Granges en est l'exemple type. A force d'abnégation et d'investigations aussi, nous sommes parvenus à faire admettre à Granges et Sassel que les problèmes d'eau que nous avons rencontrés à cette époque les concernaient également. Sans une certaine patience, nous aurions dû assumer seuls les dépenses consenties. Ce sujet demeure celui qui donna le plus de travail, mais aussi l'un de nous sommes le plus fiers. Après cela, nous avons amélioré petit à petit le système villageois en construisant notamment un bloc, dont nous ne sommes pas propriétaire et qui avait pour but de retenir les Jeunes dans le village. Nous avons aussi entrepris la réparation de l'école, la construction du bâtiment communale et plus récemment, la réfection complète du café. Il reste encore en suspens le problème de l'épuration.

**Financièrement parlant, de telles dépenses ruinent-elles le budget communal ?**

Non, pas du tout. Ménières se trouve dans une situation financière sereine et je n'ai pas peur pour l'avenir. Mais il faut rester attentif et ne pas dépenser plus que nos moyens ne le permettent. Car il s'agit tout de même de l'argent de nos concitoyens.

**C'est dans cette perspective qu'entre le problème de la Grande Salle ?**

Exactement ! Ménières, et c'est incontestable, a besoin d'une grande salle. Que ce soit pour les lotos, pour les élèves ou pour la Jeunesse, l'utilité d'un tel bâtiment n'est plus à prouver. C'est pourquoi nous avons acheté un terrain pour la construction, mais il faut rester vigilant. Pour obtenir des subsides de la Confédération, des dimensions minimales sont requises. Ce qui suppose donc des dépenses supplémentaires que la Commune éprouverait quelques peines à contrabalancer. En fait, ce n'est qu'une question financière qui retient le début des travaux. Une situation qui devrait toutefois évoluer ces prochains mois.

## Commentaire

### Juridiquement, que va-t-il se passer ?

La démission du syndic provoque dans le village une situation juridique qui ne peut durer indéfiniment. En effet, il est impossible et même interdit de diriger une commune avec seulement 4 Conseillers. Dès lors, le Conseil communal a 8 semaines pour trouver un remplaçant à Pierre Rey.

Dans l'intervalle, il n'y a plus de syndic et ce sont les 4 Conseillers restants, avec à leur tête Marc Corminboeuf, le vice-syndic, qui se chargent des intérêts de la commune. Dès lors, chaque citoyen peut devenir candidat. Pour cela, il lui faut l'appui de 3 autres citoyens lorsqu'il déposera sa candidature au bureau communal. Ce dépôt de liste est valable jusqu'au 30 mars. Depuis cette date il n'est plus possible de se présenter. Dès lors, plusieurs cas de figure se présentent :

1: S'il n'y a qu'un seul candidat, il est élu tacitement et devient donc automatiquement membre du Conseil communal.

2: S'il y a plus d'un candidat: Les votations deviennent obligatoires. Une date est déjà prévue: le 16 mai. Au premier tour, un candidat a besoin de la majorité absolue pour être élu ( la moitié des voix plus une ). Si aucun candidat ne récolte cette majorité absolue, un second tour est nécessaire ( le dimanche suivant ) et alors là, la majorité relative entre en vigueur ( celui qui a le plus de voix est élu ).

3: S'il n'y a pas de candidat: Tout le monde est susceptible d'être choisi et il y a tout de même votation, mais sans liste. L'électeur peut voter pour n'importe quel citoyen et celui qui a le plus de voix est élu. Il est à noter que dans ce dernier cas de figure, le citoyen choisi peut refuser son mandat.

Si la situation n'est pas dramatique, il convient toutefois de la prendre au sérieux et de trouver rapidement des candidats. Il n'est jamais aisé de forcer quelqu'un à accepter un tel mandat.





# EN BRÈF...

## Ménières

**Accident :** Un accident de la circulation s'est produit à Ménières le dimanche 16 février aux environs de midi. Une automobiliste, arrivant à vive allure depuis Granges en direction de Vesin, rata un contour et heurta le mur du jardin de M. Pierre Rey. Fort heureusement la conductrice s'en est sortie avec quelques frayeurs seulement. Quant à la voiture, elle est complètement démolie et inutilisable. Une vitesse excessive est la cause de cet accident qui s'est produit à un endroit "habituel". En effet, ce mur a déjà été percuté une bonne trentaine de fois....

**Vous quittez donc le Conseil, quelle devra être la personnalité de votre remplaçant ?**

Il ne devra penser qu'au bien-être de la commune et non à ses aspirations personnelles. Il est impossible, sous peine de devenir dangereux, de mélanger les intérêts communaux et personnels. Il est aussi important de ne pas se borner à s'intéresser à Ménières et à rien d'autre. La situation de Ménières doit être perçue dans un concept plus global, dans une vue d'ensemble. Il devra penser aux intérêts du village sur le plan local, cantonal et fédéral si des conditions particulières le demandent. En fait, il devra gérer la commune comme il gérerait une entreprise. Il y a de telles sommes d'argent en jeu qu'il n'est pas possible de prendre ce travail à la légère. Mais il faut aussi dire qu'il sera confronté à une situation saine et très bien dirigée par les 4 conseillers restants. Les pions sont déjà placés sur l'échiquier. Il ne reste plus qu'à les faire avancer à bon escient.

**On le sait, la Jeunesse représente l'avenir de la communauté villageoise. Comment jugez-vous l'intérêt des Jeunes pour les affaires communales.**

Nous avons tous eu 20 ans et nous savons très bien que les affaires politiques d'une commune ne sont pas les soucis majeurs lorsque l'on a cet âge. Et qui plus est dans un village qui ne connaît pas de grands problèmes, ni de gros bouleversements. Mais il est clair que dans une dizaine d'années ces jeunes s'occuperont des affaires communales. C'est pourquoi il faut leur donner dès maintenant les moyens de réussir ce qu'ils entreprennent. Un climat de confiance doit régner entre les autorités et ces jeunes. C'est pourquoi, nous avons décidé de les soutenir matériellement pour l'organisation de la Bénichon, en nous procurant une armature qui pourra être montée autour du Café. Nous retrouverons ainsi l'ambiance des Bénichons d'autrefois. Je remarque toutefois que les Jeunes sont beaucoup plus intéressés par l'actualité nationale et internationale que nous l'étions à leur âge.



**Votations:** Dimanche 16 février dernier avaient lieu les votations fédérales et cantonales. Les résultats suivants ont été enregistrés au local de vote de Ménières:

**Votation cantonale pour une plus grande autonomie communale:**

179 inscrits: 76 votants :  
59 oui  
14 non  
3 bulletins blancs.

**Initiative fédérale pour une réglementation de l'expérimentation animale:**

182 inscrits: 79 votants:  
10 oui  
69 non

**Initiative fédérale pour une révision des caisses maladie:**

182 inscrits: 79 votants:  
21 oui  
57 non  
1 bulletin blanc.

## Succès professionnel

Christian Moret, de Ménières, a une passion particulière : il collectionne les métiers. Après deux apprentissages de menuisier et de charpentier brillamment réussis, le fils de Bernard, un jeune dynamique et sportif du village, vient d'être nommé Agent de Police, après avoir suivi une formation de 9 mois à Lausanne. C'est d'ailleurs dans cette ville qu'il exercera son emploi. *La Gazette* profite de l'occasion pour le féliciter et lui souhaiter plein succès dans sa nouvelle profession.



## Une soirée au restaurant les XIX Cantons de Ménières

Quel sourire ! celui que la patronne, Isidra, nous offre, en guise de salutations, lorsque l'on entre dans son petit bistrot de Ménières. Nous la saluons à notre tour et traversons le couloir de regards jetés par les habitués du café des XIX Cantons. Isidra nous invite à la suivre dans la petite salle qui fait sa fierté. A droite, après la porte, son mari, Armando, nous sourit lui aussi, tout en s'affairant dans sa cuisine.

Encore quelques pas et nous franchissons la porte de la salle à manger : quel calme ! Et le décor, une véritable aquarelle aux couleurs pastel, dont les tons sont si forts qu'ils s'enlagent pour donner une force discrète à cette petite salle à manger qui nous a immédiatement conquis. Emportés par la fraîcheur des motifs fleuris des rideaux et par une agréable musique, nous promenons nos yeux sur la carte des mets très prometteuse. Pour des prix très raisonnables, cette carte permet les combinaisons les plus diverses. Cependant il est préférable de faire son choix quelques heures à l'avance, pour laisser au cuisinier le temps d'apporter une touche quasi artistique à la préparation de ses plats, en y mettant tout son coeur.

Pour l'entrée, notre choix se porte sur le cocktail de crevettes. La présentation de ce dernier est aussi raffinée que le cadre. Ménières fait partie de ces restaurants où vous commencez à manger avec les yeux.

Un ultime regard avant de planter la fourchette dans ce tableau culinaire. La saveur se révèle être à la hauteur de l'esthétique. Quel émerveillement pour tous les sens.

Isidra vient alors prendre des nouvelles de ses hôtes d'un soir, tout en restant admirablement discrète, pour ne pas rompre l'intimité que le cadre offre aux clients. Elle retire les coupes vides. Nous attendons la suite avec impatience. Les réchauds sont déjà là. Les plats ne tardent pas à les rejoindre. Le temps de préparer deux portions, et les assiettes nous affrontent enfin.

A l'instar de la gastronomie moderne, nous sommes servis par petite quantité, mais à plusieurs reprises. Les filets de perche meunière trônent dans l'assiette. Nous les découvrons agréablement tendres et légèrement croustillants à la fois. Une sauce exclusive du chef, rajoute une saveur exquise au poisson. Elle rappelle les senteurs du Portugal par la présence de plusieurs herbes aromatiques.

Dernière recommandation, si vous avez décidé d'être de mauvaise humeur aujourd'hui, allez-y un autre jour !

### Ménieres: Groupement des Dames.

## Privé de sortie pour les 'eshérités roumains !

C'est le mardi 4 février dernier que le Groupement des Dames de Ménières s'est retrouvé pour son assemblée annuelle. La dynamique Présidente Martine Corminboeuf eut le plaisir de saluer M. Le Curé Abriél qui manifeste sa joie d'être présent parmi cette sympathique Société.

Pendant l'année écoulée, 24 visites furent rendues à des malades se trouvant hospitalisés. En outre, sept naissances sont à signaler dans le village et 4 décès.

Les 85 ans de Lina Corminboeuf ont été fêtés comme il se devait avec des fleurs, tout comme les 90 printemps de Paul Freiburghaus.

Au mois de mai, la récolte d'argent et d'habits pour les orphelinats roumains a rencontré un vif succès auprès de la population méniéroise. Un camion chargé de matériel pour ces enfants défavorisés a effectué le long voyage de la Roumanie et a porté son chargement à plusieurs villages. De plus, une somme de 750 francs a été remise à Madame Berger de Nuvilly qui s'occupe de cette organisation. Un autre fait important est à signaler : Le Groupement des Dames a renoncé à sa sortie annuelle afin de verser une somme supplémentaire à ces enfants. C'est ainsi que 1'000 francs furent offerts pour cette bonne cause. Chapeau Mesdames !

Il fut aussi question de La saint Nicolas : la nouvelle formule adoptée rencontra un franc succès auprès des enfants et des adultes qui manifestèrent tous leur désir de répéter l'opération cette année. La Société de Jeunesse, qui participa aussi à cette fête répondra certainement à nouveau présent pour une nouvelle édition.

Le Groupement des Dames organisa également, avec l'aide financière de la Commune, le dîner des aînés qui resta une réussite. Pour témoin, les photos et les commentaires qui parurent à ce sujet dans notre dernière édition.

Au point de vue loisirs, divers cours seront organisés durant la saison morte. Ils sont ouverts à toutes et à tous et les sujets demeurent aussi variés qu'intéressants. La confection de colliers et de pralinés eurent la cote, sans oublier les fleurs séchées qui ne laissèrent pas indifférentes ces Dames. Ainsi, après le rotin, et divers travaux à l'aiguille, une nouvelle mode est lancée cette année. L'imagination ne manque donc pas au sein du Comité !

A propos du Comité, un changement est à noter. Après de nombreuses années de dévouement, Catherine Monney a décidé de passer la main et c'est Josiane Robert qui a repris le flambeau. Elle occupe désormais le poste de Secrétaire - Caissière. Dès lors la Présidente, Martine Corminboeuf dirige une équipe composée de Marie-Lou Andrey, Dagmar Steiner, Marthe Moret et Josiane Robert.

La soirée se termina autour d'une collation servie par les tenanciers et quelques pâtisseries offertes par Mme Echaubard .





# Mon Village

*Près de Payerne, c'est mon village.  
Des familles de paysans et d'ouvriers  
Des Renevey, des Fontaine, des Vorlet,  
Des Goumaz, des Lambert et des Monney.  
Des grandes fermes et des villas,  
Une auberge communale et une grande salle.  
Une belle église où le dimanche on se recueille.  
De mon temps, deux fours à pain  
Qui maintenant sont éteints;  
Chaque famille achète sa miche.  
Avec les années, mon village a évolué,  
Il s'est agrandi.  
Des immeubles et des villas se sont construits.  
Une grotte à la Roche pour honorer la Vierge.  
Une nouvelle poste, un terrain de football.  
J'y ai encore une tante, un oncle  
Et beaucoup de cousins.  
Petit à petit la famille s'est éteint; c'est la vie.  
Pleins de force, les jeunes succèdent aux aînés.  
Dans mon village, la vie continue.  
Je l'ai quitté il y a quarante ans.  
J'y retourne souvent maintenant,  
Saluer ma parenté et mes amis de Fétigny  
Ce petit coin de paradis.*

Julia Liaudat

## 20 Ans de Magali Granget

Le samedi 1<sup>er</sup> février 1992, Magali Granget de Fétigny, fêtait ses 20 ans au Chalet des cadets de Payerne. Toute sa famille était réunie pour lui faire passer une soirée inoubliable et pour fêter en sa compagnie cet événement fabuleux que constitue le 20<sup>e</sup> anniversaire. Après un bon repas, Magali eut droit à une rétrospective de ses deux décennies d'existence, concoctée par sa soeur Martine.

La soirée fut fort sympathique et l'ambiance surchauffée, tant par le fourneau à bois que par l'ardeur des participants qui se déchaînèrent jusqu'au petit matin sur les rythmes endiablés d'Yvan le Terrible.

Toute l'équipe de *La Gazette* s'associe à la famille de Magali, pour lui souhaiter un heureux anniversaire et lui adresser tous ses voeux de bonheur pour l'avenir.



## IN MEMORIAM

Jeanne Vorlet



Il y aura déjà 10 ans le 7 mars prochain que s'éteignait Jeanne Vorlet. Cette dame, d'ailleurs plus connue sous le nom de Nano, était un personnage fort apprécié dans le village, et particulièrement dans le "quartier latin". Elle y a tenu durant près de 50 ans une épicerie, qu'elle avait repris de sa belle-mère, et qui était très fréquentée des villageois à cause du débit de boisson.

Avec le temps, le magasin s'était métamorphosé en une pinte quelque peu illégale, mais au combien agréable. Les gens, et surtout les plus démunis, aimaient se retrouver "chez Nano" pour boire un coup, mais surtout pour se sentir un peu chez soi, dans cette cuisine si accueillante, si familiale : on y rencontrait là des ouvriers de la briquetterie et quelques autres habitués. C'était aussi le rendez-vous des jeunes qui y venaient, éprouvant le besoin de voir du monde, de créer des liens ou tout simplement de discuter.

Nano était le rayon de soleil du quartier. Toujours prête à rendre service, toujours généreuse, elle aimait s'occuper des gens dans le besoin, tout en restant très discrète. Son habileté fascinait : en un tournemain elle préparait un repas pour un client de passage, tout en s'occupant du magasin. Avec son mari Charles, dit Calo, elle eut 5 filles, dont une mourut en bas âge.

A sa mort en 1982, elle avait alors 75 ans, ce fut la fermeture du magasin et la fin d'une longue tradition. C'était l'âme de tout le quartier qui s'en allait...



En  
souvenir  
de

Jean  
Renevey

février 1991  
février 1992



## Première sortie en vue...

Afin de faire face à un manque cruel d'intérêt pour une activité au combien nécessaire, et surtout pour donner au corps de sapeurs-pompiers fétignois un véritable esprit de groupe, quelques pompiers créaient il y a maintenant un peu plus d'une année l'Amicale des Pompiers de Fétigny.

Vendredi 31 janvier se tenait à la salle de l'école, la deuxième assemblée de cette nouvelle société, par ailleurs récemment admise dans l'Union des Sociétés locales (USL) de notre village. Au programme de la soirée, plusieurs points, dont la première sortie du groupe.

Avec quelques infimes minutes de retard sur le programme prévu, c'est le président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fétigny, Daniel Jakob, qui ouvrit cette assemblée annuelle, deuxième du nom. Il adressa un salut tout particulier aux nouveaux membres de l'Amicale, par ailleurs tout récemment entré dans le Corps de Sapeurs-pompiers du village, puisqu'ils ont touché leur matériel des mains du capitaine Daniel Renevey, le 15 janvier dernier. Il s'agit de MM. Jean-Daniel Chardonnens, Christophe Fontaine, Alexandre Joye et Francis Granget, qui viennent renforcer l'effectif se montant désormais à 31 personnes.

Durant une première partie administrative, le secrétaire Pascal Renevey et le caissier Gérald Dubey présentèrent respectivement le P.V. de la dernière assemblée, respectivement les comptes de l'année écoulée, qui furent tous deux approuvés à l'unanimité.

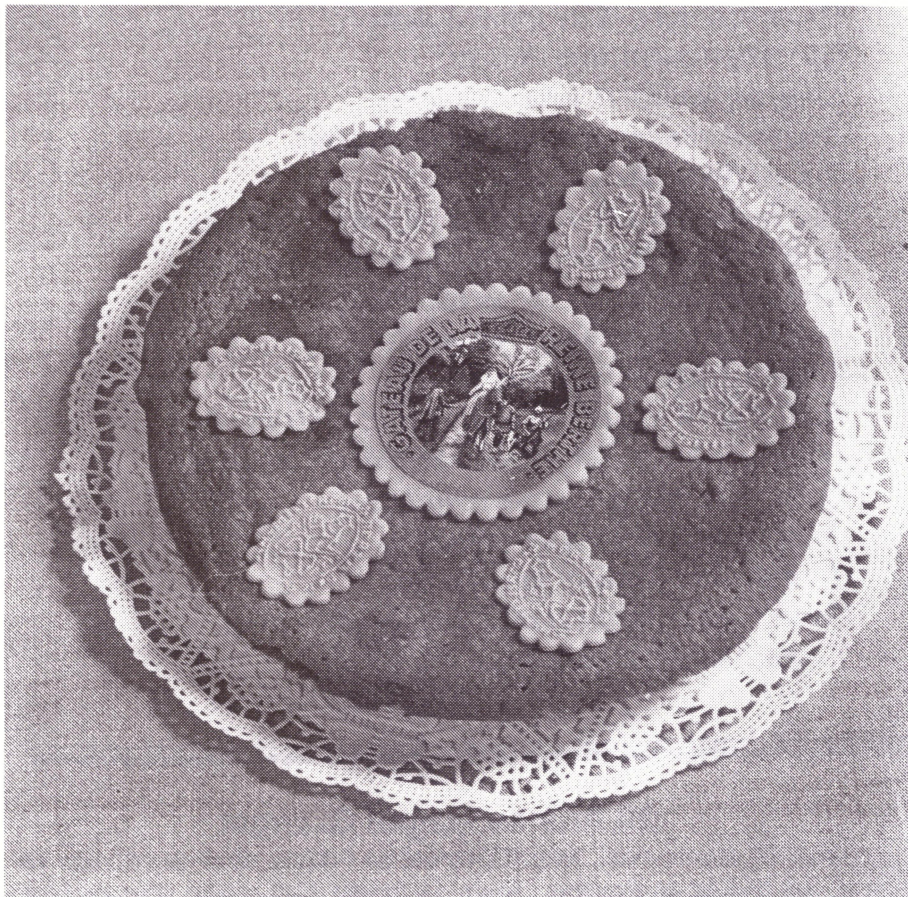
Ensuite le président questionna l'assistance au sujet du don versé au 3<sup>e</sup> Age. Tous les participants répondirent favorablement à la proposition de verser à nouveau un montant à nos aînés, destiné à la mise sur pied d'une petite collation.

Comme les finances du groupe sont saines grâce à deux bons lotos, le comité propose une première sortie. Deux destinations, par ailleurs fort différentes, sont soumises à l'assemblée qui après moultes hésitations opte pour l'aéroport de Genève-Cointrin. Il va sans dire qu'après cette visite instructive, nos sapeurs feront une petite halte sur la Côte, histoire de satisfaire leur soif... Une date a d'ores et déjà été retenue pour cette expédition, il s'agit du **samedi 24 octobre 1992**.

Sur ce, le président mit un terme à cette l'assemblée et invita les participants à boire le verre de l'amitié.

## Une initiative fétignoise !

On avait déjà la Galette des Rois, on a aujourd'hui son équivalent au féminin : le gâteau de la Reine Berthe. Cette sympathique initiative est due à Mario Marchello, un artisan fétignois jamais à court d'idées. Cette pâtisserie est l'aboutissement de longs mois de travail motivés par une passion, celle qu'il voue à l'encontre de la Reine Berthe.



Morte il y a plus de mille ans, la Reine Berthe n'en finit pas de passionner les gens. De génération en génération, on cultive le souvenir de celle dont la douce image apparaît entourée de poésie et de grâce. L'admiration portée par Mario Marchello à cette souveraine, épouse du roi Rodolphe II de Bourgogne, a abouti récemment à la réalisation d'une pâtisserie qui va être tout prochainement proposée à tous les boulangers de Suisse romande.

A la base de cette aventure, une tradition orale rapportée jusqu'à nos jours, qui veut qu'une paysanne de Fétigny ait offert une tranche de gâteau à la bonne Reine. En guise de remerciement, celle-ci proposa de céder le bois de Boulex aux Fétignois, si en contrepartie ils érigeaient un pont sur la Broye. Ceux-ci pétrifiés à l'idée que les Sarrazins et les Hongrois, qui sévissaient souvent dans la région par leurs pillages, aient ainsi un lieu de passage idéal, refusèrent le présent.

Mario se passionne depuis plus de dix ans pour la reine Berthe. De sa passion sont d'ailleurs déjà nées plusieurs initiatives, dont le groupe théâtral de la reine, qui, il y a quelques années, se produisit dans divers villages de la région. Poursuivant sur sa lancée et à partir de la légende citée ci-dessus, Mario décida donc de créer un gâteau, dit de la Reine Berthe, qu'il désirait propager dans tout l'ancien royaume.

Pour concrétiser son idée, il remit, il y a quelques mois, une recette ancienne à M. Monney, boulanger de Payerne, en lui demandant s'il pouvait, à partir de cela, réaliser une pâtisserie. Après quelques essais, M. Monney ne s'estima pas très satisfait du résultat et préféra abandonner. Pas découragé pour autant, Mario s'en alla trouver un autre boulanger, en l'occurrence, M. Chammartin. Celui-ci fut aussitôt emballé par l'idée et c'est pas moins de 3 sortes de gâteau qu'il confectionna à cet effet.



L'un d'eux fut retenu par Mario Marchello. "Il s'agit d'une masse hollandaise, rendue très particulière par la présence d'une essence de noix qui charme d'emblée vos papilles gustatives", explique le principal intéressé. "De plus, cette galette a la qualité de ne pas être trop bourrative. On se surprend souvent à en reprendre une deuxième tranche."

Mais toute l'originalité de la pâtisserie réside surtout dans sa décoration. Des sceaux en massepain de la reine sur le pourtour, et au centre, une étiquette représentant une scène où la Reine Berthe fait l'aumône en quittant le château de la Molière.

Chacun des éléments de décoration a sa propre histoire. Pour le sceau, il s'agit du cachet de cire authentique provenant du testament de la souveraine et conservé aux archives de Fribourg. Il a cependant fallu l'adapter et le reproduire en négatif, afin que le relief marqué dans le massepain soit du plus bel effet. Quant à la scène de l'aumône figurant sur l'étiquette, elle a nécessité toute une organisation. Mario Marchello a fait appel à la souveraine du groupe folklorique de la Reine Berthe de Payerne, Michelle Simonet. Quelques amis en costume d'époque, ainsi que deux chevaux ont apporté leur contribution à cette reconstitution historique. "On a alors mis en scène la situation, un jour d'automne, devant la tour de la Molière, et mes deux beaux-fils ont pris les photos", nous confie Mario avant de poursuivre, "même si l'un des deux n'avait d'ailleurs pas de film dans son appareil. Heureusement pour nous, l'autre a parfaitement réussi ses photos."

C'est d'ailleurs une de ces photos qui sert de modèle à M<sup>me</sup> Freymond, artiste-peintre de Vucherens, pour la réalisation de la peinture qui figure sur l'étiquette.

Maintenant, le plus gros est fait. Le gâteau est déjà en vente à Estavayer et à Payerne, à l'échoppe de son créateur, mais il faut que Mario contacte encore tous les boulangers de Suisse romande dans un premier temps, puis ceux du sud de la France et du nord de l'Italie, afin de leur proposer la pâtisserie. Ceux qui seront intéressés pourront se procurer les sceaux et les étiquettes. "Mon but est d'intéresser le maximum de boulangers se trouvant sur le territoire immense qui appartient jadis à la bonne Reine Berthe", achève Mario.



Sceau de la Reine Berthe.

Une autre réalisation est née de la passion de Mario, il s'agit d'une cassette contant l'histoire de la Reine Berthe. Le texte merveilleusement lu par Charles Glévod, journaliste et comédien à la retraite, est tiré d'un ouvrage unique que Mario a déniché lors d'une de ses recherches de livres anciens dans une brocante de Fribourg. "Charmé par la beauté du texte, j'ai tout de suite décidé de le partager avec d'autres personnes en réalisant une cassette que nous allons mettre en vente très prochainement", dévoile Mario Marchello. Et déjà une myriade de projets galopent dans sa tête.

**Fort satisfait de ces deux réalisations concernant la Reine Berthe, Mario Marchello désire aujourd'hui remettre sur pied le GROUPE THEATRAL DE LA REINE BERTHE, qui avait vu le jour en 1983 à Fétigny. Toutes les personnes qui sont intéressées par ce groupe sont priées de contacter Mario Marchello - Tél. 037 / 61 31 64**

## La poste de Fétigny a dix ans !

Eh oui ! le temps passe vite. Le bâtiment postal de Fétigny a soufflé ses dix bougies ces jours derniers. La construction de la poste, achevée en 1982, coïncidait avec l'arrivée d'un nouveau facteur, appelé à reprendre le flambeau des mains de M. Henri Renevey. Ce dernier prenait en effet une retraite méritée, après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein de la communauté. Cela a donc fait exactement 10 ans, le 1er février dernier, que M. Claude Bondallaz s'occupe de la poste de Fétigny.

# EN BREF...

## Raiffeisen : démission du gérant.

La caisse Raiffeisen de Fétigny-Ménières annonçait, dans un communiqué diffusé le 7 février dernier, que son gérant, M. Claude Bondallaz, avait pris la décision de démissionner du poste qu'il occupait depuis quelques années déjà.

En effet, l'augmentation considérable du travail aussi bien à la caisse qu'au bureau de poste contraint M. Bondallaz à abandonner la fonction qu'il exerce au sein de la banque villageoise.

"Il est vrai que cette occupation exige de plus en plus de temps", nous confie François Joye, président de la Raiffeisen. On peut en effet, au vu du nombre d'heures demandées par ce poste, considérer cette activité comme un travail à mi-temps. Il est donc bien clair que cela commençait à faire beaucoup pour notre facteur. "En outre, l'arrivée de l'informatique se faisant sentir, il devient indispensable de posséder, en plus de bonnes connaissances bancaires, quelques notions de travail sur ordinateur, pour reprendre en main les destinées de la caisse", poursuit François Joye, qui dresse ainsi en quelques mots le profil du prochain gérant de la Raiffeisen.

Le comité a donc mis au concours la place désormais vacante.

## Assemblée annuelle des Samaritains

Le lundi 10 février s'est déroulée la traditionnelle assemblée annuelle des Samaritains de Fétigny.

Cette société, qui a fêté ses dix ans d'existence dans notre village, pratique chaque mois un exercice de premiers secours, sous la houlette de Choupette (Annelise Joye), monitrice.

De plus en plus sollicités pour assurer les premiers secours lors de manifestations, les samaritains sont aussi appelés à intervenir lors de blessures ou de maladies chez les enfants ou les personnes âgées en particulier.

La section de Fétigny, forte d'une vingtaine de membres actifs qui collaborent lors de comités ou de cours, avec le centre médico-social de la Broye, la Croix-Rouge et entre autre Help, a en outre toute une série de matériel à disposition pour les accidentés : cannes, pansements, brancards, attelles...



## Football :

*La Une remporte son premier match d'entraînement.*

Pour sa rentrée printanière sur la pelouse du stade communal, la première équipe du FC Fétigny, a remporté, samedi 22 février, son match d'entraînement qui l'opposait aux Azzuri d'Yverdon (3e ligue vaudoise), par le score fleuve de 7-1.

La Une, sans son entraîneur François Joye, absent pour des raisons professionnelles, s'est fait plaisir lors de ce premier match. "Le marquage était loin d'être parfait", avoue Gaga (Jean-Gabriel Meylan) "mais on a au moins pu jouer au football, se faire plaisir avec de belles occasions, et en plus, on a gagné...". Une victoire qui fait du bien au moral, avant d'affronter ce deuxième tour et avant de se lancer dans la lutte pour le maintien en 2e ligue.

A l'occasion de ce premier match amical, on a pu voir évoluer les nouveaux joueurs de la phalange de François Joye, parmi lesquels figurent le prometteur Nicolas Marchello, Mantegazzi et le transfuge du Stade Payerne, Zuniga.

## HOCKEY :

*Défaite des jeunes Fétignois face à Aumont.*

Samedi 1er février dernier, sur la place de l'école de Ménières, les "hockeyeurs à roulettes" fétignois ont subi leur première défaite de l'année, sur le score de 14-11, face à l'équipe d'Aumont.

Après une série de victoires, dont l'exploit contre le favori Estavayer, Fétigny s'est laissé piéger par les patineurs d'Aumont, qui ont effectué un pressing constant sur la défense fétignoise.

Nous osons espérer que l'équipe fétignoise saura se reprendre, avant le prochain match, qui devrait l'opposer à l'équipe de Rueyres-les-Prés.



*L'Arlequin joue Molière*

## Un décor surprenant...

Mercredi 19 février dernier, le Petit théâtre de l'Arlequin de Fétigny avait convié la presse et plusieurs invités de marque à l'occasion de l'avant-première de sa nouvelle pièce "Le médecin malgré lui" de Molière. Dans une salle pleine à craquer, *La Gazette* a donc assisté à la première représentation en public de cette comédie du XVII<sup>e</sup> siècle mise en scène par Olivier Francfort, un spécialiste des voyages dans le temps, puisqu'il a déjà "orchestré" le spectacle du 700<sup>e</sup> à Estavayer.

En règle générale, il est d'usage de dire à propos des pièces théâtrales du temps passé, qu'elles n'ont pas pris une ride et qu'elles gardent toute leur fraîcheur, bien qu'ayant de nombreuses décennies dans les jambes. Il faut dès lors préciser que dans la plupart des cas, on replace ces pièces dans un contexte actuel, ce qui fait perdre beaucoup de saveur au texte, mais facilite par contre aux spectateurs la compréhension de la pièce. Eh bien là, c'est la méthode inverse qui est pratiquée, le spectateur est totalement déphasé de se retrouver trois siècles en arrière, au seul passage d'une roulotte, qui sent pourtant encore la peinture fraîche.



*La roulotte, avant sa rénovation*

Olivier Francfort s'était assurément rendu compte en retenant "le Médecin malgré lui" comme prochain spectacle, qu'il ne faisait pas au départ un choix d'une haute originalité, au vu du nombre de fois que cette comédie a déjà été montée. De plus, en s'attaquant à Molière il n'optait pas non plus pour la facilité, puisqu'on sait que l'Arlequin reste avant tout une troupe d'amateurs. Il lui fallait donc trouver l'astuce qui ferait de ces représentations un fait unique dans les annales du théâtre amateur. Et cette astuce, c'est dans la propre histoire de Jean-Baptiste Poquelin, qu'il l'a trouvée.

Molière, en effet, ayant voulu créer l'illustre-Théâtre avec ses amis les Béjart, connut un échec plutôt cinglant qui le poussa durant 15 ans à rouler sa bosse au travers du Royaume, au sein d'une troupe d'acteurs ambulants. C'est l'impression ressentie par un spectateur du XVII<sup>e</sup> siècle face à ces "colporteurs" de théâtre, qu'a voulu recréer le metteur en scène payernois. Et pour parvenir à ses fins, il n'a pas lésiné sur les moyens. A partir d'une maquette de Martial Lambert, les membres de l'Arlequin ont entièrement transphormé la petite salle attenante à la cure, en une grange semblable à celles qui se prêtèrent jadis aux boufonneries de Maître Molière en personne. La métamorphose est surprenante. On n'ose pas même imaginer les heures passées à recouvrir les murs de planches et de poutres, et à créer ainsi une ambiance des plus rustiques. Chaque trace de modernisme a



tout simplement été gommée. C'est ainsi que les projecteurs durent céder la place à plusieurs rangées de bougies. Pour la petite histoire, on relèvera que les éteignoirs employés, sont marqués du signe de l'ECAB et daté de 1666...

La pièce déclenche aujourd'hui encore les éclats de rire. Il faut préciser que l'utilisation de tous les espaces par les acteurs de l'Arlequin exagérait encore plus les passages ironiques ou franchement comiques, alors que quelques bonnes trouvailles apportaient un petit plus à la mise en scène. Enfin, les superbes costumes, réalisés par Monica Aeby, et les maquillages amplifiaient à souhait les traits de caractère de chaque personnage.

Le spectateur, affublé d'un accessoire vestimentaire de l'époque, est plongé corps et âme dans un autre siècle, et est donc appelé à vivre intensément la pièce proposée à ses yeux. C'est peut-être là qu'il y eut la seule petite ombre au tableau, lors de cette première présentation au public. Parfois hésitants quant au texte et de plus impressionnés par la présence de très nombreux spectateurs, dont plusieurs hautes personnalités du canton, les acteurs n'arrivaient pas toujours à puiser au fond d'eux-mêmes l'énergie et la motivation nécessaires pour donner vie à leurs répliques et ainsi faire partager leurs émotions aux spectateurs. Preuve en est une fin de pièce en queue de poisson.

Mais il ne faut pas dramatiser à propos de ces péchés de jeunesse. Il ne s'agissait que d'une première, et les acteurs sauront au fil des représentations acquérir l'assurance qui leur permettra d'atteindre un niveau rarement égalé dans le théâtre amateur et d'exploiter à merveille toutes les subtilités de cette pièce.



Rachel Roggo, Jean-Marie Maillard et Christine Barbieri

Du 20 février au 28 mars  
jeudi, vendredi et samedi  
Dimanche 15 et 22 mars à 17h00

## Brandons '92

### Appel lancé aux jeunes de Fétigny et Ménières

Comme il est de coutume depuis maintenant 3 ans, un groupe de jeunes fétignois va à nouveau effectuer sa descente à pied vers Payerne le samedi soir des Brandons.

Pour des raisons de sécurité, mais aussi d'ambiance, les jeunes avaient décidé de se rendre aux Brandons à pied. Vu le succès récolté, ils récidivent cette année encore.

Toutes les personnes intéressées par cette "marche aux flambeaux" peuvent venir au rendez-vous de départ, fixé à l'Auberge communale de Fétigny, le samedi 7 mars 1992 à 19h30.

N'oubliez pas les provisions : la route est longue qui mène à Payerne.

# EN BREF...

## Fétigny

### Accident de la route

Le vendredi 31 janvier dernier, à 6h55, un accident s'est produit à la hauteur du garage de M. Jean-Louis Chardonnens, sur la route Ménières- Payerne.

En effet, une habitante de Fétigny, Béatrice Joye, qui se rendait à son lieu de travail, percuta très violemment un camion-remorque, qui s'était engagé sur la route sans lui accorder la priorité et qu'elle n'avait pas pu éviter.

Les secours, immédiatement avertis par le chauffeur payernois impliqué dans l'accident, purent intervenir très rapidement pour dégager la conductrice bloquée dans la carcasse de sa voiture. Blessée, elle a été conduite à l'Hôpital de zone de Payerne. Les dégâts sont estimés à quelque 17'000 francs.

La Gazette souhaite à Béatrice un prompt rétablissement.



### Nouveau et déjà classique. Sfera de Piaggio.

Avec Sfera, le scooter de 50 cm<sup>3</sup> de Piaggio, le légendaire fabricant de la Vespa, ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du scooter.

Boîte automatique, démarreur électrique, un design fantastique, siège à position européenne. Roule à l'essence sans plomb et avec pot catalytique.

Seul ou à deux. Livrable en trois teintes. A partir de Fr. 3'595.-. Dès maintenant, chez votre agent Piaggio:



**GARAGE**

**JEAN POUX**  
FÉTIGNY

© 037/61 15 73



# EN BRÈF...

## Le Choeur mixte de Fétigny, reconnaissant, rend visite aux Soeurs de Béthanie.

Délicate attention que celle du choeur mixte paroissial de Fétigny. En signe de sympathie et de remerciement envers les Soeurs de Béthanie, à Châbles, qui ont brodé leur drapeau, nos chanteurs sont allés leur rendre visite, le dimanche 9 février dernier. Ce fut l'occasion pour le choeur d'animer la messe dominicale par ses productions : quel émerveillement pour les moniales d'entendre chanter les louanges du Seigneur par une chorale mixte.

Cette journée permet encore aux anciens, MM. Henri Renevey-Goumaz, médaillé, et Léon Jolliet de rencontrer, pour leur plus grand plaisir, M. l'abbé Maudonnet, qui fut jadis leur aumônier militaire.

Grande joie aussi pour Sr Marie-Emma, à qui cette journée permet de rencontrer les gens de sa famille et de son village.

Tous les membres du choeur mixte s'associent pour remercier leur marraine et leur parrain de les avoir accompagnés lors de cette journée.

Comme il est simple de faire plaisir...



### Fanfare :

Mise sur pied d'une école de tambours.

Dans le courant du mois de janvier de cette année, un appel a été lancé à la population de Fétigny et de Ménières. L'auteur de ce message, la Fanfare paroissiale de Fétigny, annonçait qu'elle allait mettre sur pied une école de tambours à l'attention des habitants de ces deux villages.

On peut affirmer que le corps de musique fétignois a obtenu un succès respectable, puisque ce n'est pas moins de 4 élèves qui ont répondu favorablement en s'inscrivant pour les cours qui débuteront le vendredi 6 mars prochain. Ces cours auront lieu à l'école de Ménières, puisque la totalité des élèves inscrits vient de Ménières.

Il s'agit de Christophe Robert, Serge Corminboeuf, Blaise Corminboeuf et Mike Rognon.

Céciliennes '92

## L'important, c'est les roses !

C'est en tout cas ce que pense le groupe de dames de Fétigny, qui confectionne tous les jeudis soirs ces fleurs de papier en vue des Céciliennes du secteur de St-Odilon, qui se dérouleront les 1, 2 et 3 mai prochains à Fétigny. Pour elles, ainsi que pour le comité d'organisation, la fête a en effet déjà commencé.

On s'affaire dans les coulisses de cette manifestation, qui réunira plus de 250 chanteuses et chanteurs et 120 enfants des neuf sociétés du secteur qui y participeront.

*La Gazette* est allée surprendre ces dames en plein labeur.



Céline Renevey, Adrienne Lambert et Simone Fontaine



Françoise Fontaine, Rénate et Janine Renevey

Quelques dates à retenir concernant les sapeurs-pompiers :

- |        |                       |               |  |
|--------|-----------------------|---------------|--|
| Samedi | 21 mars               | 9h00 à 12h00  | Exercice pour les jeunes et nouveaux sapeurs                           |
|        | Vendredi 25 septembre | 13h30 à 16h30 | Exercice pour tout le corps  |
| Samedi | 3 octobre             | 13h00 à 17h00 | Grande inspection à Vesin avec les corps de Fétigny, Ménières et Vesin |



## Pêcheurs broyards en assemblée Soucis, soucis !

Au programme de l'assemblée des pêcheurs broyards, qui se tenait le dimanche 23 février dernier à Fétigny, deux sources d'inquiétudes : Le projet d'endiguement de la Broye à Fétigny et le futur déversement des eaux de l'autoroute dans la Petite-Glâne.

Pierre Vorlet, président des pêcheurs en rivière de la Broye fribourgeoise, a exprimé devant une assistance plutôt clairsemée toute son angoisse quant à l'avenir des pêcheurs en rivière. En effet, la Petite-Glâne, dont l'état de santé est plutôt précaire pourrait bien succomber sous l'éventuel déversement des eaux de l'autoroute. De plus, les gros travaux d'endiguement de la Broye ne vont pas sans causer d'énormes problèmes financiers aux communes concernées.

Autres points abordés au cours de cette journée, les tractations entre fribourgeois et vaudois pour pouvoir pêcher sur les deux berges dans les régions limitrophes, ainsi que le problème l'affaiblissement des débits provoqués par les paysans lors de l'arrosage des cultures.

Il est à relever que la société fête son 50e anniversaire.

Cette assemblée permit à M. Jean-Marc Granget, représentant de la Commune, de présenter un aperçu du village aux personnes présentes et de leur exposer les problèmes financiers causés par les travaux à effectuer sur les rives de la Broye.

### Soirée musicale à l'Arlequin

## TRADITION, MOYEN AGE ET FOLKLORE

Tels étaient les trois mots-clés de la soirée de musique traditionnelle et médiévale proposée par Alexandre Aebi et Patrick Chuard, le samedi 21 décembre 1991, au Petit théâtre de l'Arlequin.

Après une première tentative au printemps 1991, ponctuée d'un vif succès, les deux compères proposaient en guise de cadeau de fin d'année, un répertoire de chants anciens de la France populaire. A l'aide d'instruments divers et d'arrangements personnels, ils ont fait revivre des pièces d'un autre âge, où le texte tient le premier rôle face à une mélodie bourdonnante et somme toute assez simple.

Si le spectacle n'obtint pas le succès escompté au niveau du nombre de spectateurs, il fut cependant une réussite au niveau de l'échange entre spectateurs et interprètes et de l'ambiance chaleureuse et intime de la soirée.

Une expérience à renouveler.



# AGENDA

## Fétigny

### Concert :

11 avril concert de la fanfare

### Loto :

6 mars 20h15 loto du théâtre  
20 mars 20h15 loto de la Paroisse  
3 avril 20h15 loto de la jeunesse

### Théâtre :

Du 20 février au 28 mars  
Jeudi, vendredi et samedi à 20h30  
Dimanches 15 et 22 mars à 17h00  
"LE MEDECIN MALGRE LUI" de Molière  
par l'Arlequin, mise en scène O. Francfort

Réservations : tél. 61 65 65

### Pompiers :

21 mars de 9h00 à 12h00  
Exercice pour les nouveaux et les jeunes  
Sapeurs-pompiers

### Football :

#### 2e ligue : matchs amicaux

1er mars 15h00 Fétigny - Pully  
7 mars 14h30 Fétigny - Sc Grafenried  
12 mars 20h00 Granges-Marnand - Fétigny  
15 mars 14h30 Fétigny - Boudry  
21 mars 14h30 Fétigny - Hauterive  
22 mars 14h30 Fétigny - Les Bois

## Ménières

### Loto :

Samedi 14 mars 20h15 Loto de la jeunesse  
Samedi 21 mars 20h15 Loto de la Paroisse



## Bersier Frères S.A.

Transports en tous genres. Sable et graviers  
Tél 037 / 61 18 82



## MENIERES

Samedi 14 mars 1992  
20h15

# SUPERBE LOTO

A l'auberge, à l'école et  
au pavillon  
Magnifiques lots

*se recommande : La jeunesse*



## LE PETIT THÉÂTRE DE L'ARLEQUIN

Fétigny  
présente

# LE MEDECIN MALGRE LUI

DE

M. MOLIERE

Représentations à 20h30  
Du 20 février au 28 mars  
jeudi, vendredi et samedi  
Dimanche 15 et 22 mars à 17h00

Réservations : 61 65 65 ( Nationale Suisse Assurances)

## AUBERGE COMMUNALE DE FETIGNY




*cuisse  
de grenouilles  
à volonté...*

réserveation tél. 037/61.25.47

# ABONNEMENT GAZETTE de FETIGNY

COCHEZ CE QUE VOUS DÉSIREZ :

- Abonnement: 12 nos  10:-  
 Abonnement de soutien: 20:-

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

A RETOURNER A :

LA GAZETTE DE FETIGNY  
Francis Granget  
1532 FETIGNY